

Politique de la Ville et de l'Animation - 7^{ème} Journée des Quartiers - Subventions aux associations

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : La Ville de Besançon et le Centre Communal d'Action Sociale relaient depuis trois ans la Journée nationale des Quartiers.

La 7^{ème} Journée des quartiers aura lieu cette année le samedi 1^{er} octobre 2005. La Journée Nationale des Quartiers se distingue, à plusieurs titres, d'autres manifestations a priori analogues. Il s'agit de mettre en valeur ceux et celles, associations, collectivités, institutions, particuliers, qui contribuent à améliorer les conditions de vie des habitants et à donner un autre visage aux quartiers.

A Besançon, la Journée des Quartiers est devenue depuis trois ans un «coup de projecteur» mérité sur toutes les actions et tous les acteurs de terrain. Cette année, dans la suite logique des 1^{ères} Rencontres de la Politique de la Ville «Temps de Vie au Féminin» en mars dernier, le fil conducteur de la manifestation est le thème «les femmes engagées dans les quartiers».

A l'initiative des Maisons de Quartiers, des structures associatives d'animations de quartier, des espaces Solidaires ou des Logements - Foyers du CCAS, en partenariat avec les associations de quartier et les conseils de quartier, neuf projets d'actions ou d'animations de quartier ont été reçus auprès des services Solidarité Proximité Insertion CCAS et Politique de la Ville et Animation de la Ville de Besançon.

Le programme prévisionnel est le suivant :

La Grette - Butte

Forum - animations «Femmes de tous les pays unissez-vous !»

14 h - 18 h

Maison de Quartier de la Grette - 03 81 87 82 40

Montrapon - Fontaine Ecu

Cabaret en l'honneur des Femmes

18 h - 22 h Maison de Quartier de Montrapon / Fontaine Ecu - 03 81 87 82 80

La Boucle - Battant

Quai des Arts

13 h - 18 h (Quai Vauban - Pont Battant)

Espaces Solidaires Centre-Ville - 03 81 82 10 70

Clairs-Soleils / Vaîtes / Vareilles

Exposition et théâtre «Portraits et paroles de femmes»

14 h - 18 h

MJC Besançon / Clairs-Soleils - 03 81 50 69 93

Palente / Orchamps / La Combe Saragosse

Tournoi «Sports et Culture»

14 h 30 - 19 h (Gymnase des Orchamps)

Espaces Solidaires 03 81 82 10 70 - MJC Palente/Orchamps 03 81 80 41 80

La Viotte / Cras / Chaprais

Animation et rencontre festive

14 h - 22 h (Esplanade de la Viotte)

De Vous à Nous 03 81 50 09 93 / ASEP 03 81 80 66 83

Rosemont / Saint-Ferjeux

Exposition - animation «Femmes engagées à Rosemont / Saint-Ferjeux»

14 h - 18 h

Comité de Quartier de Rosemont / Saint-Ferjeux 03 81 52 42 52

Planoise

Exposition «Femmes engagées au XXI^{ème} siècle et à Planoise»

14 h - 18 h (Théâtre de l'Espace)

Maison de Quartier de Planoise 03 81 87 81 20

Saint-Claude

Pétanque pour toutes et tous !

14 h - 20 h (Terrain de pétanque)

Logement-Foyer Huot 03 81 54 72 00 / Comité de Quartier St-Claude 03 81 50 62 25.

Il est à noter que l'exposition «Femmes engagées au XXI^{ème} siècle et dans les quartiers» qui sera présentée à Planoise le 1^{er} octobre, sera proposée durant un an dans les différents quartiers. Il s'agit d'une exposition nationale qui sera complétée par des illustrations locales de femmes engagées dans les quartiers en collaboration avec l'ASEP.

Chaque projet est soutenu en apport technique de la ville (locaux, matériel, communication,...) et financier sur les budgets du CCAS (7 000 €) et de la délégation Politique de la Ville et Animation (3 200 €).

Il est en outre proposé d'attribuer des subventions aux associations qui sont porteuses du projet dans leur quartier : De Vous à Nous, ASEP, Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux et Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon/Clairs-Soleils.

Ces subventions sont les suivantes :

- 300 € à «De Vous à Nous»

- 600 € à l'Association Sportive et d'Education Populaire

- 300 € au Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux

- 800 € à la Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon / Clairs-Soleils (animations sur un mois).

En cas d'accord, la somme totale de 2 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif de l'exercice courant au chapitre 65.422/6574 CS 47030.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme MENETRIER, M. CYPRIANI, M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 4 octobre 2005.